

## ANNEXE 1

### FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Le financement pour le programme est conditionnel à l'acceptation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Le financement de la portion non-remboursable de l'aide financière, d'un montant de 5 500 \$, est conditionnel à l'octroi de l'aide financière du Programme PUIT et à la disponibilité des fonds selon le nombre de demandes reçues.

Nom(s) du ou des propriétaires	1.	
	2.	
Adresse de la résidence isolée visée par la demande		
Numéro de téléphone		
Courriel		
Admissibilité de la fosse septique	<input type="checkbox"/> Ma fosse septique démontre une contamination directe (classe C) de l'environnement, tel que démontré dans le relevé sanitaire effectué par la Municipalité. <b>OU</b> <input type="checkbox"/> Ma fosse septique a été construite avant le 12 août 1981.	
Montant du prêt demandé (taxes incluses) *Le montant demandé ne peut être supérieur à la ou les soumissions demandées et retenues)		
Nom de l'entrepreneur		
Adresse de l'entrepreneur		
Numéro de téléphone de l'entrepreneur		
Date de début des travaux		

#### DOCUMENTS À FOURNIR AVEC LE FORMULAIRE :

- ✓ Copie de la ou des soumissions retenues pour les travaux, identifiant la nature et le prix de chacun et présentant les numéros de licences appropriées délivrées par la Régie du bâtiment du Québec;
- ✓ Preuve de propriété;
- ✓ Copie du relevé sanitaire réalisé à ma résidence;
- ✓ Copie du permis de construction.

ENGAGEMENT DU PROPRIÉTAIRE :

- Je souhaite bénéficier du financement offert par la Municipalité, sous forme de prêt remboursable, dans le cadre du Programme Éco-Prêt pour acquitter une partie des travaux de mise en place de l'installation septique à l'adresse susmentionnée.
- J'ai pris connaissance du taux d'intérêt et des modalités figurant dans le règlement établissant le Programme Éco-Prêt.
- Il est entendu que c'est la propriété, et non le propriétaire, qui sera garante de l'emprunt. En cas de vente, le nouveau propriétaire aura à acquitter les paiements jusqu'à l'échéance du financement.
- Je reconnais et accepte que je demeure responsable de mon installation septique et que le montant maximal demandé représente le montant maximal qui sera alloué par la Municipalité, sans possibilité de modification après la réalisation des travaux.
- Je dégage la Municipalité de Baie-du-Febvre de toute responsabilité en lien avec les travaux effectués et aux équipements utilisés.
- Je m'engage à entretenir l'installation septique de manière adéquate afin d'optimiser sa durée de vie et d'assurer la protection de l'environnement.
- Lors de la mise en vente de la propriété (le cas échéant), je m'engage à informer tout acquéreur potentiel de l'existence de ce prêt assujéti à une taxe spéciale.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Veuillez transmettre la demande et les documents à :

Municipalité de Baie-du-Febvre  
298, route Marie-Victorin, Baie-du-Febvre (QC) J0G 1A0  
[direction@baie-du-febvre.net](mailto:direction@baie-du-febvre.net)

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION MUNICIPALE	
Matricule de la résidence isolée :	
Total versements taxes spéciale incluant capital / intérêts :	
Numéro de résolution autorisant l'aide financière :	
1 <sup>re</sup> année du versement :	
Dernière année du versement :	